



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE
(2014-2018)



A l'attention des Unions régionales et des associations membres de la FAFV

Fédération des Associations Franco-Allemandes pour l'Europe

Association Loi de 1901 - N° SIRET 50852293500016
Siège social : 65 rue Saint-Maur - 75011 PARIS
www.fafapourleurope.fr - www.vdfg.de



« *Les tombes de soldats sont les grands prédicateurs de la Paix.* »

Albert Schweitzer

« *Celui qui doute et désespère de l'Europe devrait visiter des cimetières militaires.* »

Jean-Claude Juncker (2008)

« *La France et l'Allemagne sont les deux ailes de l'Occident.*

Qui brise l'une, empêche l'autre de voler. »

Romain Rolland (1915)

« *La (...) leçon que nous enseigne Verdun s'adresse aux deux peuples dont les armées furent aux prises si chèrement et si courageusement dans une Europe qui doit se réunir toute entière après d'affreux déchirements, se réorganiser comme le foyer capital de la civilisation, reparaître comme le guide principal d'un monde tourné vers le progrès. Ces deux peuples voisins et qui se complètent l'un l'autre voient s'ouvrir devant eux, maintenant, la carrière de l'action commune, fermée depuis qu'à Verdun même, il y a mille cent vingt-trois ans, se divisa l'empire de Charlemagne. Cette coopération directe et privilégiée, la France l'a voulue, non sans mérite mais délibérément, quand elle concluait, en 1963 avec l'Allemagne, un traité plein de promesses.* »

Charles de Gaulle, 29 mai 1966



Sommaire	Page
Message d'Hans Herth, Président de la FFAFA _____	4
Message de Gregory Dufour, Vice-Président de la FFAFA chargé des projets mémoriels _____	5
La FFAFA et le Centenaire _____	7
- Comment rendre visibles les actions de la FFAFA	
- Quelles actions déjà entreprises par la FFAFA ?	
- Quid de la participation des Unions régionales et des associations locales	
- Comment la FFAFA peut-elle vous soutenir ?	
- Quand commencer ?	
Monter un projet franco-allemand _____	9
Quelques interlocuteurs pour vous _____	10
Exemples de projets que vous pourriez réaliser _____	15
- Participation aux commémorations nationales dans votre ville	
- Attribution de la médaille de la FFAFA	
- Organisation d'une visite d'un cimetière militaire allemand près de chez vous	
Recherche d'intervenants pour une conférence franco-allemande _____	16
Autres conseils _____	17
- Organiser sa manifestation, oui, mais pourquoi pas avec d'autres ?	
- Ne vous laisser pas décourager par les critiques	
- Médiatisation de vos projets	
- Informez-vous sur le Centenaire	



Message d'Hans HERTH, Président de la FFAFA

Cher Amis,

Comme je l'évoquais à celles et à ceux présents à la mi-septembre à Bonn lors de notre dernière assemblée générale, nous allons être sollicités pour participer à la grande commémoration franco-allemande et européenne du Centenaire de la Grande Guerre.

En Allemagne, le "Volkstrauertag" - deux dimanches avant le 1er dimanche de l'Avent - commémore les morts des guerres et les victimes de la violence de toutes les Nations. Par contre, ni les fins, ni les débuts des deux dernières guerres franco-allemandes ne font l'objet d'une quelconque commémoration nationale avec journée fériée. Qui plus est, le souvenir des crimes de l'Allemagne nazie étoufferaient dans l'œuf toute velléité de commémorer la guerre pour elle-même.

Quand on évoque le 11 novembre, les Allemands pensent d'abord au lancement des préparatifs de Karneval ou de la Fastnacht, le 11 novembre à 11h11.

Pour les Français, au contraire, l'enjeu de la commémoration annuelle, a fortiori celui du Centenaire, n'est pas négligeable. En 1914, pour la première fois, la Nation unie et républicaine avait su dépasser les divisions politiques, sociales, idéologiques et identitaires. L'"Union Sacrée" des Français mérite d'autant plus un centenaire brillant que les jeux intellectuels et politiques autour des notions de "racines" et des "identités" - au point de taxer une part des Français d'"immigrés perpétuels" - divisent et opposent.



Les Français ont donc besoin de se souvenir d'un grand moment humain et collectif, alors qu'il n'est aux yeux des Allemands qu'un passé mort, tout au plus un engrenage vers une période inhumaine. L'ensemble du monde associatif franco-allemand s'interroge sur ces quatre années de nécessaire commémoration et craint le retour de réflexes hostiles à l'opposé de ce franco-allemand heureux du cinquantième anniversaire du Traité de l'Elysée. N'y aura-t-il pas matière à creuser de nouvelles tranchées idéologiques là où nos associations avaient patiemment contribué à les combler ? Nous faut-il boudier la succession des dépôts de gerbes, de sonneries aux morts et de drapeaux inclinés devant la liste des morts ?

En réalité, la question se pose dans les termes suivants : comment accompagnerons-nous, nos associations et les Jumelages, cette période incontournable, dans une perspective franco-allemande et de conserve de part et d'autre du Rhin ?

A ce titre, rappelons qu'à l'origine et dans la nature même de nos associations, il y a le souvenir des massacres inhumains de cette première moitié du XXe siècle : leur ampleur et leur monstruosité avaient fait naître dans toute l'Europe - et en particulier chez les Français et les Allemands - l'espoir d'une paix européenne définitive, un retour à la paix qui transcende la dimension du national. Les graines de paix déjà semées pendant et après 14-18 par les sociétés civiles ont d'autant plus fortement germé après 1945 que la catastrophe allemande du nazisme et du fascisme européen les en avaient un temps empêchées. Il nous faut nous souvenir que le franco-allemand est né au cœur de cette guerre comme la réponse au massacre.

Nos retrouvailles après la seconde guerre mondiale, celles que nos sociétés civiles ont su organiser et faire vivre et qui ont été consacrées par le Traité de l'Elysée, étaient riches des témoignages et vérités exprimées au cœur de la tragédie de la Grande Guerre, celles des combattants et des survivants des tranchées autant que celles des pacifistes, des objecteurs de conscience, des révoltés fusillés sur le front, des artistes et penseurs exilés, des politiques de tous bords qui dès 1918 ont tenté de résister aux tentations de la revanche, sans oublier les militaires qui ont géré le passage à la paix. Aristide Briand, Romain Rolland, Thomas Mann, Georg Grosz, le mouvement Dada,... pléthore de noms surgissent qui tracent les contours d'un programme culturel qui devra nous unir dans la commémoration de ce centenaire.





Mais cela n'aura de la consistance et la crédibilité nécessaire qu'à la condition que nous participions également au souvenir – des sacrifices et des victimes. Nous devons parcourir – en pensée au moins - les champs de bataille de ces quatre années pour prendre la mesure de ce que nous avons gagné et que devons préserver pour l'avenir.

Bref, nous devons accompagner la mémoire des affrontements pour magnifier une paix trop souvent banalisée dans quotidien du franco-allemand, nous devons cultiver le souvenir des sacrifices des combattants et de leurs victoires pour magnifier toutes les résistances à l'idée de guerre qui

ont toutes contribué à fortifier notre paix actuelle.

Cela, nous ne pourrons le faire qu'en nous associant avec les autres acteurs du souvenir, dont en premier lieu les organisations franco-allemandes des militaires français et allemands et tous ceux qui leur sont associés, dont les anciens combattants et les très nombreux jeunes qui se dévouent de part et d'autre aux soins des tombes des victimes, etc.

Ce sera également l'occasion de prendre toute la mesure du rôle qu'ont joué les militaires français en Allemagne, des multiples liens solidement tissés durant plus de 50 ans de présence française dans les villes et les villages d'Allemagne du Sud-Ouest. Nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats français ont co-animé une véritable vie commune franco-allemande dont beaucoup d'Allemands gardent la nostalgie. De retour en France, ils étaient souvent les initiateurs de nos jumelages et même nombre de leurs enfants maintiennent le contact. Au moment où ce demi-siècle de quasi intimité franco-allemande pourrait tomber dans l'oubli, l'organisation commune de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre servira aussi à faire revivre cet aspect humain du "couple" franco-allemand.

Message de Gregory Dufour, Vice-Président de la FFAFA, chargé des projets mémoriels

En tant que nouveau Vice-Président de la FFAFA, c'est un grand honneur qui m'a été donné de m'avoir confié la lourde mais passionnante charge des projets mémoriels de notre Fédération. C'est un sujet qui me touche très à cœur qui reste pour moi indissociable de la relation franco-allemande puisque c'est à travers la réconciliation de nos deux pays que nous avons pu bâtir l'Europe, que nous avons pu bâtir une paix si difficile, voire inespérée, à obtenir pour les générations de la première moitié du XXème siècle.



Je me réjouis donc de voir la FFAFA et ses membres participer au Centenaire de la Grande Guerre. Ce sera notamment l'occasion pour nous de rappeler que les notions de Paix et de Liberté qui, si elles nous semblent, à tort, naturelles aujourd'hui, trouvent leurs origines dans le sacrifice d'hommes. Je me souviens à cet effet avec beaucoup d'émotions de la rencontre organisée en 2009 à Verdun entre les descendants du dernier poilu français, Lazare Ponticelli, du dernier « poilu » allemand, Erich Kästner (cf. photo ci-joint). En tant que Lorrain et Messin, je visite régulièrement et toujours avec la même émotion l'Ossuaire du Douaumont (Meuse) où reposent pour l'éternité côté à côté des milliers de soldats français et des soldats allemands. J'échange souvent avec des Messins et Mosellans sur ce drame que furent pour la Lorraine et l'Alsace les deux annexions (1871-1918 et 1940-1945). C'est une mémoire encore bien présente et dont on n'a pas peut-être encore bien conscience dans la « France », comme on dit ici parfois non sans humour, « de l'intérieur ».

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Metz, jumelée avec Trèves depuis 1957, accueille depuis sa création en 1966 le siège français du Service d'Entretien du Sépulture militaire allemand (SES-



MA). Il gère l'entretien des sépultures militaires allemandes en France¹ et organise depuis des années des chantiers internationaux entre jeunes français et jeunes allemands. Le SESMA, qui entretient du reste d'excellentes relations avec son pendant français le Souvenir français, a créé depuis des décennies un slogan très juste pour la relation franco-allemande : « *la réconciliation par-dessus les tombes* ». Son action reste remarquable et précieuse pour l'amitié franco-allemande. J'ai pu le constater à maintes reprises sur le terrain. Je tiens à cet effet à rendre hommage à l'action mais aussi la mémoire d'Eckhard Holz qui, outre qu'il fut un ami, fut également pendant

plus de 30 ans le directeur du SESMA en France. Il aura œuvré formidablement à une meilleure compréhension entre Français et Allemands à travers la mémoire.

Bien sûr, la réconciliation existe entre la France et l'Allemagne au moins depuis la signature du Traité de l'Elysée. Nous n'en sommes heureusement plus là, nous savons en effet tous à quel point la relation franco-allemande s'est étoffée depuis plus de 50 ans.

Néanmoins, en ces temps troublés, de doute et de repli sur soi, il est toujours bon de se souvenir, de se rappeler d'où vient la construction européenne, d'où vient l'amitié franco-allemande, de savoir d'où nous venons, et peut-être de suivre Victor Hugo qui déclarait « *quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux.* » Le Centenaire de la Grande Guerre pourra assurément nous en donner l'occasion.

Evidemment, l'engagement de la FFAFA dans ce Centenaire n'a pas pour objet de célébrer les atrocités, de célébrer la guerre ou une quelconque forme de militarisme. Bien sûr que non. Ne mélangeons pas tout. Notre action pourra peut-être et sans doute nous donner l'occasion de réinventer une relation franco-allemande en perte de vitesse, de réfléchir à l'avenir de cette relation, de découvrir et de rassembler autour de nous d'autres associations françaises, allemandes et européennes engagées en faveur du Souvenir.

Si ce Centenaire pourra être une occasion pour promouvoir nos associations, nos unions régionales et notre FFAFA, il pourra également être pour nous un formidable moment pour nous rassembler, pour bâtir des ponts entre nos Anciens (qui ont notamment connu la Seconde guerre mondiale) et les plus jeunes générations, pour parler du passé, certes, mais surtout pour parler du présent et de l'avenir. Connaître notre passé, connaître le passé commun des Français et des Allemands et s'engager en faveur de l'héritage légué par nos aînés, c'est aussi une manière d'apprendre à être citoyens français et européens.

J'espère en tout cas que ce document pourra aider celles et ceux d'entre vous qui souhaiteront organiser quelques manifestations durant le Centenaire de la Grande Guerre. Je remercie à cet effet notre ami et administrateur Alexandre Wattin pour son soutien dans la rédaction de ce document qui vous permettra, je l'espère, d'avoir un aperçu qu'offre le Centenaire en termes d'organisation de manifestations et de développement de partenariats.

Je vous souhaite plein d'idées, plein de beaux projets franco-allemands pour ce Centenaire.

¹ L'activité du SESMA en France a été rendu possible grâce à la signature du traité franco-allemand du 19 juillet 1966 relatif à l'entretien des sépultures militaires allemandes en France. Ce trait bilatéral est toujours actuel. 757 049 soldats allemands de la Première Guerre mondiale reposent en France.



La FFAFA et le Centenaire



Comment rendre visibles les actions de la FFAFA en faveur du Centenaire de la Grande Guerre ?

Afin de mettre en œuvre une participation de la FFAFA dans ces commémorations, le Conseil d'administration réuni à Bonn en septembre dernier a décidé d'élire Gregory Dufour, comme Vice-Président de notre Fédération. Il est notamment en charge de veiller à ce que la FFAFA soit partie prenante de ces commémorations. Il est à cet effet secondé par l'un de nos administrateurs, Alexandre Wattin. Gregory Dufour et Alexandre Wattin étant notamment l'un Commandant de la réserve citoyenne de l'Armée de Terre, l'autre étant Commandant de réserve opérationnelle de la Luftwaffe.

Quelles actions déjà entreprises par la FFAFA ?

Depuis notre assemblée générale de septembre 2013, la FFAFA entretient déjà des relations étroites avec la Mission du Centenaire présidée par le Général Erick Irastorza, ancien Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre.

A la demande de l'OFAJ, une réunion a eu lieu le 29 octobre 2013 pour évoquer les coopérations possibles entre l'OFAJ et notre Fédération.

D'autres rencontres auront lieu dans les semaines à venir avec les principales autorités chargées des commémorations du Centenaire.

Quid de la participation des Unions régionales et des associations locales au Centenaire de la Grande Guerre ?

Notre Fédération n'a évidemment pas à vous dire ou à vous imposer une participation de votre part au Centenaire de la Grande Guerre. Il est laissé à la diligence des dirigeants des Unions régionales et des associations d'organiser ou non des manifestations. L'organisation de telles manifestations doit reposer sur la base du volontariat. Néanmoins, vu l'importance de l'événement, il serait regrettable de ne pas pouvoir être en capacité de monter quelques projets, même modestes.



Comment la FFAFA peut-elle vous soutenir ?

La FFAFA a pour objectif de promouvoir vos projets auprès des autorités institutionnelles afin notamment de leur donner le plus de visibilité possible. La création prochaine d'un nouveau site pour notre Fédération sera un atout supplémentaire pour la promotion de vos manifestations.

Afin d'être le plus efficace possible, il vous sera demandé, pour celles et ceux d'entre vous qui souhaiteront s'investir en faveur du Centenaire, de bien vouloir nous faire remonter vos projets tous les trimestres.

La FFAFA vous propose ci-joint quelques informations qui permettront de vous aider dans les prises de contact auprès des autorités militaires et mémorielles dans votre région.

Encore une fois, la FFAFA n'a pas à se substituer aux Unions régionales et associations locales. Nous restons évidemment à votre disposition pour toute question ou tout problème rencontré pour la mise en place d'un projet.

Il est important de nous adresser le plus rapidement vos projets pour le Centenaire.

Fort de son excellente relation avec la Mission du Centenaire, la FFAFA se chargera de les adresser à la Mission afin de pouvoir vous donner le maximum de chances d'obtenir le label du Centenaire de la Grande Guerre. En obtenant ce label (sous réserve de la décision de la Mission), vous aurez plus de visibilité tant au niveau local qu'au niveau national.

Quand commencer ?

Si le Centenaire commencera en août 2014 et durera, il faut en être conscient, jusqu'en 2018/2019, il est d'ores et déjà temps de réfléchir aux actions que vous souhaiterez mettre en place durant cette période marathon 2014-2018.

L'important n'étant pas de mener de grosses actions (sauf évidemment si vous le pouvez), mais de mener des actions symboliques touchant le plus grand nombre de personnes.



Vous souhaitez monter un projet franco-allemand pour le Centenaire



Afin de vous aider à monter un projet, nous vous proposons ci-dessous quelques informations pratiques pour le Centenaire.

Le succès de l'organisation de manifestations autour de la Grande Guerre dépendra de sa simplicité dans son organisation et dans votre capacité à prendre attache auprès des bons interlocuteurs tout en arrivant à fédérer autour de vous des acteurs majeurs de la mémoire.

Que faire ?

Au cas où vous souhaiteriez vous investir pour organiser ou pour participer à une ou plusieurs manifestations durant la période 2014 à 2018, il convient d'observer les règles suivantes :

Dans un premier temps, vous devrez absolument préparer un projet cohérent (manifestation, dépôt de gerbes, conférences, etc..).

Vous devrez ainsi :

- définir votre projet (quel type de projet : conférences, sorties scolaires,...comment le mettre en forme)
- identifier les partenaires (avec qui devez-vous prendre contact avec le bon interlocuteur)
- identifier vos besoins (de quoi avez-vous besoin pour votre projet : salle de conférence, rétro-projecteurs, site internet,...)
- choisir une date afin d'avoir largement le temps de se préparer
- établir un budget prévisionnel

Nous attirons votre attention sur le fait suivant : si vous souhaitez obtenir le soutien des autorités militaires, il conviendra d'établir un projet « carré » au risque de ne recevoir une réponse négative voire aucune réponse.

Si vous souhaitez solliciter une subvention de la part d'une collectivité territoriale, prenez-vous également bien à l'avance afin d'éviter d'avoir des problèmes de trésorerie ! En effet, les procédures d'attribution d'une subvention (qui ne sont pas automatiques) peuvent prendre plusieurs mois entre le dépôt de la demande, le vote par l'assemblée concernée et le versement de la subvention.

Veillez également à déposer un projet très précis avec toutes les pièces justificatives demandées par la collectivité. Contactez au préalable votre collectivité avant tout dépôt afin d'éviter les déconvenues.



Quelques interlocuteurs pour vous et les liens utiles

- Votre Préfecture de département et de région

Coordonnées de votre Préfecture : <http://annuaire.service-public.fr/>

- Vos Collectivités territoriales : Conseil Régional, Conseil général, Mairie, Communauté de communes/agglomération

Coordonnées de votre Collectivités territoriale : <http://annuaire.service-public.fr/>

- Le Rectorat de votre Académie / Inspection académique de votre département si votre projet concerne les scolaires

Coordonnées du Rectorat de votre Académie : <http://annuaire.service-public.fr/>

- L'Office national des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG)

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG), coordonne plusieurs structures complémentaires (une direction générale, des services départementaux, des maisons de retraite et des écoles de reconversion professionnelle) pour mener à bien les différentes missions confiées par l'Etat en faveur du monde combattant (reconnaissance et réparation, solidarité, actions internationales, hébergement de personnes âgées dépendantes, reconversion professionnelle et mémoire).

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est l'opérateur majeur de la politique de mémoire combattante du ministère de la défense. Il est chargé de la déclinaison locale des thématiques liées au calendrier commémoratif.

L'Office s'appuie sur son réseau de services départementaux et sur ses 18 Missions Interdépartementales Mémoire et Communication (MIMC) chargées de développer des opérations mémorielles à l'échelon régional et d'apporter un soutien technique aux directeurs départementaux.

La mission mémoire de l'ONACVG a surtout pour objet de préserver et transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des anciens combattants. L'idéal de paix et les valeurs qui ont guidé leur engagement sont aujourd'hui encore au cœur de l'apprentissage civique des jeunes générations.

Pour l'ONACVG, le devoir de mémoire s'exprime à travers trois objectifs que l'on peut résumer en trois mots : célébrer, partager et transmettre.

- célébrer et commémorer les grandes dates et les événements qui ont fait notre histoire récente.
- partager une mémoire européenne et internationale des conflits passés pour promouvoir la Paix
- transmettre enfin des valeurs de civisme, de respect, de solidarité, d'engagement et de courage aux jeunes générations.

D'un point de vue plus mémoriel et médiatique, et comme évoqué brièvement ci-dessus, l'ONACVG dispose depuis 2010, des coordonnateurs mémoire et communication (CMC). Ils sont répartis au sein de missions interdépartementales de mémoire et de communication (MIMC)

Ces derniers, au nombre de 34, recrutés en 2010 pour travailler au sein des 18 missions interdépartementales de mémoire et communication, agissent en « mode projet » sur une zone régionale et interviennent en appui technique des directeurs départementaux auxquels ils procu-



rent, notamment, des outils mémoriels de nature à soutenir les actions sur le terrain.

Chaque CMC doit également mettre en place des opérations mémorielles, veiller à une meilleure valorisation en matière de communication et de promotion du Bleuets de France au niveau interdépartemental. Enfin, il assure la mise en valeur des Hauts lieux de mémoire et des nécropoles nationales. Ils sauront être des relais utiles pour vous.

Pour contacter les coordonnateurs mémoire et communication de l'ONACVG : <http://www.onacvg.fr/fr/mimc/index/>

- Le Délégué militaire départemental (DMD)

Le délégué militaire départemental représente le ministère de la Défense.

À ce titre, il est le représentant du responsable de la zone territoriale militaire à laquelle il est rattaché géographiquement (l'officier général de zone de défense ou OGZD).

Le délégué militaire départemental conseille également le préfet sur le plan militaire. Il peut intervenir auprès de ce dernier dans la conduite d'une crise dans le cadre de la coopération civilo-militaire. Il accueille et renseigne aussi les présidents d'associations dont les activités relèvent du domaine militaire. Il peut également être un contact très précieux pour vous.

Le délégué militaire départemental (DMD) est en effet le premier point de contact au niveau local. Il oriente et accompagne les correspondants défense dans leurs projets et organise des réunions d'information à leur intention. Le DMD renseigne également les correspondants défense (voir ci-dessous) sur l'ensemble des questions défense et facilite la prise de contact avec les autorités compétentes (Défense, Éducation nationale, préfetures, etc.).

Pour connaître les coordonnées de votre délégué militaire départemental, veuillez prendre contact auprès de votre préfecture à partir du lien suivant : <http://annuaire.service-public.fr/>

- Le Correspondant Défense

Le Correspondant Défense est un/e élu/e de votre mairie.

Créée en 2001, par le secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

Le correspondant défense peut s'appuyer sur un double réseau à l'échelle du territoire. La Délégation à l'information et à la communication de la défense (DICO) organise ce maillage au niveau national. Localement, le correspondant défense peut compter sur le délégué militaire départemental (DMD) comme relais complémentaire.

Pour savoir qui est votre élu municipal « correspondant Défense », veuillez prendre contact avec votre mairie.

- Le Souvenir français



Le Souvenir français est le gardien de notre Mémoire. Créé en 1887 et reconnu d'utilité publique depuis 1906, il est une des plus anciennes associations privées françaises.

Fort de ses 200 000 adhérents et affiliés, femmes et hommes de tous âges et de toute origine sociale, présent dans tous les départements de France Métropolitaine et d'Outre-Mer et dans 68 pays étrangers (dont l'Allemagne), le Souvenir français est très actif.

Fort de son réseau dans quasiment toutes nos villes, le Souvenir français saura être un appui utile pour votre manifestation franco-allemande dédiée au Centenaire.

Le Souvenir français, nous insistons bien sur ce fait, n'est pas une association d'anciens combattants.



Les coordonnées du comité du Souvenir français de votre localité sur le site : <http://www.souvenir-francais.com/index.php?page=QUISOMMESNOUS>

- Le Service d'Entretien des Sépultures militaires allemandes en France (SESMA)



Le Service d'Entretien des Sépultures militaires allemandes en France est la représentation sur notre territoire du Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge, créé en 1919.

La création d'un bureau en France s'explique par la présence sur notre territoire de près de 194 cimetières militaires allemands. Tous de ne sont pas de la Première Guerre mondiale. Mais un certain nombre d'entre eux voient des soldats allemands et des soldats français reposer côte à côte.

Pour savoir si vous avez un cimetière militaire allemand près de chez, il vous suffit d'aller sur le site du Service d'entretien

des Sépultures militaires allemandes (SESMA) en France : <http://www.volksbund.de/kriegsgraeberstaetten.html> (uniquement en allemand). Vous pourrez également contacter le SESMA dont le siège est basé à Metz et dont les coordonnées se trouvent à la rubrique « contacts ».

Le SESMA organise par ailleurs chaque été, à l'intention des jeunes Allemands et des jeunes Français, des chantiers de bénévoles pour l'entretien des sépultures dont il a la charge en France.

A noter que 1 024 087 soldats allemands reposent sur le sol français. Par conflit, ce nombre se répartit comme suit :

- guerre 1870-1871 : 31 786
- guerre 1914-1918 : 757 049
- guerre 1939-1945 : 235 252

Les coordonnées du SESMA en France : Service Entretien Sépultures - 9, rue du Pré Chaudron - BP 75123 - 57074 METZ cedex - Tél : 03 87 74 75 76 - Fax : 03 87 74 76 04

- Associations patriotiques et/ou d'anciens combattants

Il existe à l'échelon communal, départemental ou régional de nombreuses associations d'anciens combattants ou d'associations patriotiques qui peuvent s'avérer des contacts intéressants pour vous pour établir par exemple des partenariats pour les manifestations liées au Centenaire. En faire ici la liste serait impossible. Nous vous conseillons de prendre attache auprès de votre mairie et/ou auprès de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) qui pourront vous donner ces listes ou du moins vous donner le bon interlocuteur local. A noter encore une fois que le Souvenir français peut être un interlocuteur très précieux au niveau local pour vous.

Nous vous donnons néanmoins ci-joint les coordonnées des principales associations rassemblant des anciens militaires et/ou appelés ayant servi dans les Forces françaises en Allemagne. Elles ont de nombreux membres.

- Fédération nationale des Anciens des Forces françaises en Allemagne et en Autriche (FNAFFAA) / membre de la FFAFA

La FNAFFAA la plus proche de votre domicile sur son site : <http://www.affaa.fr/Pages/Recherche-section-dans-un-departement-France-et-ou-mer.htm>

- Amicale nationale des Anciens des Forces françaises en Allemagne « missions extérieures » (ANAFFA)

L'association ne dispose pas de site internet. L'un de ses sections, celle du Vaucluse, a néanmoins créé une page Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/Anaffa84>

Il sera néanmoins possible d'obtenir les coordonnées de sa représentation dans votre département en contactant directement son président national : Président Roger BAUDU-



CEL 30 Rue de la Grange - 35510 Cesson-Sevigne - Tel : 09 50 19 92 43 - Mail : anaf-fa1@free.fr

- Cercle National des Anciens Militaires Français Stationnés en Allemagne

Le site du Cercle national des Anciens militaires français stationnés en Allemagne : <http://www.cerclenationaldesancienstmilitairesstationnesenallemande.com>

- Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion étrangère (FSALE)

Par son histoire et par celles de ces soldats, la Légion étrangère a toujours entretenu des liens avec l'Allemagne. Aujourd'hui encore, de nombreuses amicales de la Légion organisent différentes activités avec d'anciens Légionnaires habitant désormais en Allemagne. On dénombre dans le pays de Goethe plusieurs dizaines de sociétés d'anciens Légionnaires. A titre d'exemple, l'Amicale de Mannheim a établi depuis plusieurs années un partenariat très étroit avec l'Amicale des Anciens Légionnaires de Nancy.

Les coordonnées de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion étrangère sur le site : <http://www.legionetrangere.fr>

- **Associations de réservistes**

Les associations de réservistes sont des interlocuteurs très utiles pour tout projet d'organisation de manifestations liées au Centenaire. Il existe près de chez de telles associations.

Nous citerons ici les principales fédérations qui ont très souvent des déclinaisons ou des représentants au niveau régional, départemental et local. Ils sauront être des partenaires précieux également d'autant plus que bon nom de ces fédérations ont également des contacts avec leurs camarades allemands :

- Union Nationale des Officiers de réserve et organisations de Réservistes (UNOR)

Pour contacter l'UNOR : <http://www.unor-reserves.fr>

- Fédération Nationale des Associations de Sous-Officiers de Réserve (FNASOR)

Pour contacter la FNASOR : <http://www.fnasor.com>

- Association Nationale des Réserves de l'Armée de Terre (ANRAT)

L'Association nationale des Réserves de l'Armée de Terre regroupe les associations nationales de la composante de l'Armée de Terre. En font ainsi partie :

- Association des Militaires de Réserve de l'Artillerie de France (AMRAF)
- Association Nationale des Officiers du Corps Technique et Administratif du Commissariat de l'Armée de Terre (ANOCAT)
- Association Nationale des Officiers Défenseurs (ANOD)
- Association Nationale des Officiers de Liaison et des Interprètes de Réserve (ANOLIR)
- Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Arme Blindée et de la Cavalerie (ANORABC)
- Association Nationale des Officiers de Réserve du Génie (ANORG)
- Association Nationale des Réservistes de l'Infanterie (ANORI)
- Association Nationale des Officiers de réserve du service de Défense (ANORSO)
- Association Nationale des Officiers Spécialistes des Transports Militaires (ANOST)
- Association Amicale des Officiers des Corps de l'Armement, ex AAORP (AORCA)
- Association des Officiers Majoré Majorum (MAJORE-MAJOURUM)
- Réunion des Officiers de Réserve spécialistes d'état major (RORSEM)
- Union Nationale des Associations des Transmissions (UNATRANS)

Pour contacter l'ANRAT et ses associations membres : <http://www.anrat.fr>



D'autres associations de réservistes de différentes armées existent également :

- Association des Officiers de Réserve de la Marine nationale (ACORAM)

Pour contacter l'ACORAM : <http://www.acoram.fr>

- Association Nationale des Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANORAA)

Pour contacter l'ANORAA : <http://www.anoraa.org>

- Association Nationale des Officiers de Réserve de la Gendarmerie (ANORGEND)

Pour contacter l'ANORGEND : <http://www.anorgend.fr>

- Fédération des Officiers de Réserve Républicains (FORR) et Fédération des Officiers Mariniers et des Sous-Officiers de Réserve Républicains (FOMSORR)

Pour contacter la FORR : <http://republique.armee.free.fr>

- Groupement des Organisations de Réservistes du Service de Santé des Armées - Union Nationale des Médecins de Réserve (GORSSA-UNMR)

Pour contacter la GORSSA-UNMR : <http://www.gorssa.fr/page28.html>

- Réunion des Officiers de Réserve du Service État-Major (RORSEM)

Pour contacter la RORSEM : <http://www.reunion-orsem.fr>

- Association Centrale d'Officiers mariniers et de Marins de réserve (ACOMAR)

Pour contacter l'ACOMAR : <http://www.acomar.org>

- Association Nationale des Sous-Officiers de Réserve de l'Armée de l'Air (ANSORAA)

Pour contacter l'ANSORAA : <http://www.ansoraa.fr>

Ces quelques interlocuteurs vous permettront aussi durant les quatre années à venir de vous faire connaître auprès des pouvoirs publics.

Aussi bons que puissent être vos projets, n'oubliez pas qu'il est toujours utile de faire un lobby (prise de contact, demande de soutien financier ou moral de votre projet, invitation à votre manifestation, ...) auprès des responsables politiques, auprès de vos collectivités locales/territoriales mais aussi auprès de vos parlementaires et tout particulièrement auprès de ceux membres des groupes d'amitié France-Allemagne et des commissions « Défense ».

A l'Assemblée nationale

- Les députés, membres du groupe d'amitié France-Allemagne à l'Assemblée nationale

Liste : http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/organe.asp?id_organe=/14/tribun/xml/xml/organes/675835.xml

- Les députés, membres de la commission de la Défense et des Forces Armées

Liste : http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/organe.asp?id_organe=/14/tribun/xml/xml/organes/59046.xml

Au Sénat

- Les Sénateurs, membres du groupe d'amitié France-Allemagne

Liste : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_604.html

- Les Sénateurs de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées

Liste : <http://www.senat.fr/senateurs/etrd.html>



Exemples de projets que vous pourriez réaliser

Afin de vous aider, nous vous donnons quelques exemples de projets simples que vous pourriez mener. Il y en a d'autres, bien évidemment.

- Participation aux commémorations nationales dans votre ville

Nous attirons votre attention sur la possibilité que vous pouvez également avoir de participer à l'organisation de cérémonies officielles (notamment celles du 11 novembre). A cet effet, il conviendra de demander des invitations pour vous et vos membres à l'Office national des Anciens Combattants de votre département et/ou au cabinet du Préfet de votre département/région. Prenez-vous y bien à l'avance.

- Attribution de la médaille de la FFAFA à des acteurs locaux (personnes physiques et morales) engagées en faveur de la Paix, de l'Europe et de l'amitié franco-allemande

Si vous n'êtes pas en mesure d'organiser une manifestation par manque de moyens en personnel, etc..., il serait très utile de profiter de cette période mémorielle pour honorer les personnes qui s'engagent en faveur de la Paix, de l'Europe et de l'amitié franco-allemande en leur attribuant la médaille d'honneur de la FFAFA.

Il suffit pour cela de commander la médaille et le diplôme auprès de la Présidence en fournissant la liste des récipiendaires. Par ce geste symbolique vous parviendrez aisément à motiver vos correspondants au travail que vous faites ainsi que ceux de la FFAFA. Libres à vous d'organiser une petite cérémonie de remise des diplômes et des médailles aux heureux récipiendaires. N'oubliez pas en cas d'organisation d'une cérémonie d'inviter les élus locaux, associations partenaires et la presse locale.

- Organisation d'une visite d'un cimetière militaire allemand près de chez vous

L'organisation d'une visite (avec par exemple dépôt de gerbes de l'amitié franco-allemande) d'un cimetière militaire allemand de votre région peut être un exemple d'activités de votre union régionale ou de votre association.

Elle pourra lier à la fois la dimension historique et franco-allemande.

Une visite pourra se faire soit pour vos membres, soit pour des scolaires, soit pour les deux. Dans ce cas, il faudra que vous preniez attache auprès de l'inspection académique près de chez vous ou d'un responsable d'établissement pour lui proposer votre projet.

Il existe sur le territoire français près de 194 cimetières militaires allemands en France. Tous de ne sont pas de la Première Guerre mondiale. Mais un certain nombre d'entre eux voient des soldats allemands et des soldats français reposer côte à côte.

Pour savoir si vous avez un cimetière militaire allemand près de chez, il vous suffit d'aller sur le site du Service d'entretien des Sépultures militaires allemandes (SESMA) en France : <http://www.volksbund.de/kriegsgraeberstaetten.html> (uniquement en allemand). Vous pourrez également contacter le SESMA dont le siège est basé à Metz.



Recherche d'intervenants pour une conférence franco-allemande autour de la mémoire du Centenaire

Si vous étiez amenés à organiser une conférence, la question de la recherche d'un intervenant se pose très souvent.

Nous vous proposons ici quelques contacts qui pourront vous être utiles. N'oubliez pas de prendre également attache auprès du Département « Histoire » de l'université près de chez vous pour gagner à vous un/e universitaire spécialiste du thème abordé dans votre manifestation. Il y a aussi de très bons scientifiques près de chez vous.

L'Office national des anciens Combattants et des Victimes de Guerre (ONACVG) près de chez vous pourra assurément avoir quelques noms d'intervenants à vous proposer.

- Association des professeurs d'histoire et de géographie (APHG)

L'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie de l'Enseignement Public (A.P.H.G.) a été fondée en 1910 par quelques professeurs, hommes et femmes de toute la France pour "étudier les questions relatives à l'enseignement de l'histoire et de la géographie, grouper tous les renseignements utiles pour la bonne organisation matérielle de cet enseignement, défendre la liberté pédagogique et morale de ses membres". Aujourd'hui, l'A.P.H.G. regroupe plus de 9000 adhérents et/ou abonnés de tous ordres d'enseignement. Elle est le porte-parole des enseignants d'histoire et de géographie auprès de l'Administration, des syndicats enseignants, des associations de parents d'élèves et de l'opinion publique en général.

<http://www.aphg.fr>

- CRID 14-18

Le Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 est une association de chercheurs qui vise au progrès et à la diffusion des connaissances sur la Première Guerre mondiale. Association à but scientifique, il se veut le cadre d'échanges et de débats permettant l'enrichissement de la démarche de recherche de tous ses membres, universitaires, historiens non professionnels ou membres d'autres associations. Pour cela, il met à la disposition de tous des textes et des outils scientifiques et pédagogiques, et un dictionnaire des témoignages.

<http://cid1418.org>

- L'Institut historique allemand

L'Institut historique allemand (IHA) est un acteur central de la recherche en histoire orientée vers l'international. L'Institut s'investit activement dans la médiation des sciences humaines, en particulier dans le transfert des savoirs scientifiques et sociopolitiques entre la France et l'Allemagne. Par le dialogue scientifique et méthodologique qu'il met en œuvre et par le soutien qu'il apporte aux jeunes chercheurs, l'IHA contribue à l'internationalisation de la recherche en histoire.

<http://www.dhi-paris.fr>



Autres conseils

- Organiser sa manifestation, oui, mais pourquoi pas avec d'autres ?

Nous vous encourageons à mettre en place des projets strictement franco-allemands, ou du moins comprenant une bonne partie franco-allemande, et ce pour plusieurs raisons :

Si l'organisation de votre propre manifestation peut être très intéressante et très enrichissante, nous vous proposons également de prendre attache auprès de différents acteurs de votre proximité afin d'établir des partenariats. Certaines municipalités ont d'ores et déjà prévu d'organiser des manifestations autour du Centenaire. Cela peut être une occasion pour vous de vous « immiscer » dans ces derniers quitte à proposer d'y insérer une dimension franco-allemande.

- Ne vous laissez pas décourager par les critiques !

Il ne faut néanmoins pas sous-estimer les critiques auxquelles vous pourriez être exposées par certaines associations prétendues patriotiques si vous souhaitez mettre en place un projet franco-allemand. Ces critiques ne devront pas vous décourager. Quoique vous fassiez vous serez à un moment ou à un autre confronté à des critiques ou à des imbéciles. Si vous deviez rencontrer des difficultés, n'hésitez pas à revenir vers nous.

- Médiatisation de vos projets

Au-delà du relais que pourra être la FFAFA pour promouvoir vos activités, n'hésitez pas à prendre contact auprès des médias proches (presse écrite, radio, télé, sites internet des médias...) de chez le informant de votre projet. Nous vous recommandons à cet effet de leur envoyer un communiqué de presse. N'hésitez pas à appeler les rédactions au préalable.

La création d'une page Facebook et/ou d'un site temporaire consacré à votre projet peuvent aussi être des vecteurs de promotion. Facebook et les sites internet, vous font peur, vous n'avez pas la connaissance ? N'hésitez à vous rapprocher du groupe de travail « communication » de la FFAFA qui pourra assurément vous conseiller.

- Informez-vous sur le Centenaire

Nous vous proposons deux sites internet tout à fait intéressants qui vous permettront de vous tenir informés sur le Centenaire.

- Le site **Chemins de mémoire du Ministère de la Défense** pour trouver les nombreuses informations sur des lieux mémoriels près de chez vous :

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr>

- Le site de la **Mission du Centenaire de la Grande Guerre** pour obtenir les dernières informations sur l'actualité du Centenaire de la Grande Guerre :

<http://centenaire.org>